



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5032

Groupe scolaire Léon Jouhaux - Restructuration et extension - 34, rue Léon Jouhaux à Lyon 3e  
- Opération n° 03005531 - Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire  
d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00006

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/5032 - GROUPE SCOLAIRE LEON JOUHAUX -  
RESTRUCTURATION ET EXTENSION - 34, RUE LEON  
JOUHAUX A LYON 3E - OPERATION N° 03005531 -  
ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET  
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE  
L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1,  
PROGRAMME N° 00006 (DIRECTION DE LA  
CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupe Scolaire Léon Jouhaux : extension ».

Par délibération n° 2016/2621 du 16 décembre 2016, vous avez approuvé le lancement des études et des prestations préalables pour un montant de 1 000 000 € TTC et l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 - Programme n°00006.

Par délibération n° 2018/4108 du 24 septembre 2018, vous avez approuvé l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 - programme n°00006 et le lancement des travaux correspondant à un montant total d'opération estimé, suite aux études de maîtrise d'œuvre au stade d'avant-projet définitif (APD) avec prise en compte des diagnostics complémentaires adaptés au projet, à 8 620 000 €TTC (valeur janvier 2016, dont 110 000 €TTC pour le mobilier et 70 000 € correspondant aux assurances dommage-ouvrage et tout risque chantier, hors découverte éventuelle d'amiante).

Par délibération n° 2019/4833 du 1<sup>er</sup> juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 « Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020 », programme n° 00006.

L'évolution démographique du quartier de la Part-Dieu issue notamment du projet urbain, nécessite une augmentation de la capacité du groupe scolaire Léon Jouhaux de 19 à 23 classes. Par ailleurs, le groupe scolaire Léon Jouhaux ne disposant pas de gymnase et la surface de la cour étant insuffisante, il est donc nécessaire de remédier à ces déficits. Le bâtiment de la Maison de l'enfance rue Desaix étant prévu d'être démoli dans la cadre du projet urbain, les fonctions de centre de loisirs seront intégrées également dans cette opération.

Les travaux de l'opération qui vous est présentée consistent en :

- la surélévation partielle en R+2 sur la zone maternelle actuellement en rez-de-chaussée ;
- une redistribution des locaux ;
- la mise en conformité du restaurant scolaire avec passage en self ;
- la construction d'un préau et d'une zone de cour sur la place des Martyrs de la Résistance ;
- le remplacement des canalisations d'alimentation d'eau en plomb.

Le résultat des consultations des marchés de travaux, ainsi que la prise en compte du remplacement des menuiseries extérieures complémentaires nécessitent un complément de financement de 1 700 000 €TTC. Le montant de l'opération est porté de 8 620 000 € TTC à 10 320 000 €TTC (valeur février 2019, y compris mobilier pour 110 000 €TTC et les assurances dommage ouvrage et tout risque chantier pour 70 000 € TTC). Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 - Programme n°00006.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la réglementation en vigueur relative aux marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2016/2621 du 16 décembre 2016, n° 2018/4108 du 24 septembre 2018 et n° 2019/4833 du 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

### **DELIBERE**

- 1- Le nouveau montant de l'opération n°03005531 « Groupe scolaire Léon Jouhaux – Restructuration et extension du groupe scolaire », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1, programme n° 00006.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n°00006, AP n°2015-1, opération n° 03005531, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 213 et 251, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- Réalisé antérieur :	466 400 €;
- 2019 :	3 000 000 €;
- 2020 :	5 000 000 €;
- 2021 :	1 750 000 €;
- 2022 :	33 600 €
- 3- Le montant correspondant aux assurances dommage ouvrage et tout risque chantier sera financé en budget de fonctionnement, programme ASSU, opération assurance construction, ligne de crédit 99513.
- 4- M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le Fonds européen de développement

régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de cette opération auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des crédits.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY